

Les candidats aux élections du conseil d'administration doivent faire acte de candidature par écrit auprès du secrétariat du conseil d'administration **au plus tard 5 jours fermes avant la date des élections.**

**11 postes sont à pourvoir, les votes se font à bulletin secret lors de l’assemblée générale.**

**CANDIDATURE**

**Au Conseil d’Administration**

**de la Compagnie d’Arc de Dampmart**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance

Profession :

Propose ma candidature à l’élection des membres du Conseil d’Administration de la Compagnie d’Arc de Dampmart.

*Selon nos statuts, est éligible au conseil d'administration tout adhérent :*

* *Âgé de seize (16) ans révolus au jour de l'élection, membre de l'association
depuis plus de six (6) mois et à jour de ses cotisations*
* *N'ayant jamais été condamné à une peine qui fait obstacle
à son inscription sur les listes électorales,*
* *Qui n'a jamais fait l'objet d'une sanction d'inéligibilité pour manquement grave
aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif,*
* *N'ayant pas fait l'objet de mesure disciplinaire dans un organisme
de première instance dans les 5 ans précédant la date de l'élection.*

Je certifie remplir les conditions imposées par les statuts de notre association.

Signature